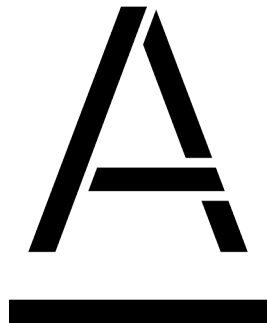




# Bulletin d'adhésion 2018

## La Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire

La Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire, association loi 1901 à but non lucratif, a pour objet de promouvoir la création architecturale en aménageant un lieu d'échanges, d'informations et de formations s'adressant à un large public (architectes, maîtres d'ouvrages, professionnels de l'acte de construire, grand public).



### Pourquoi adhérer

Être adhérent à la Maison de l'architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles) et de soutenir les actions de l'association et y participer (expositions, conférences, publications, formations, voyage d'étude, etc.)

### Devenir mécène de la Maison de l'Architecture

L'association a été reconnue par l'administration fiscale **association d'intérêt général**.

A ce titre les dons versés à l'association ouvrent droit à une réduction d'impôts jusqu'au 66 % du montant figurant sur le reçu fiscal.

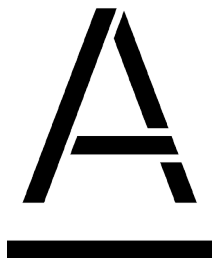
Le montant fiscal correspond au montant versé par le membre ou le partenaire, déduction faite du montant de l'adhésion annuelle à la Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire.

Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal rempli et retourné



# Bulletin d'adhésion 2018

Coupon d'adhésion 2018 à retourner à la Maison de l'Architecture  
Centre - Val de Loire



Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Email .....

Maison de l'Architecture  
Centre-Val de Loire  
44/46  
quai Saint Laurent -  
45000 Orléans  
Association loi 1901  
n° 0454015860  
www.ma-cvl.org  
info@ma-cvl.org

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| Cotisation annuelle           | 35€         |
| Cotisation annuelle étudiants | 5€          |
| Cotisation membre bienfaiteur | 50€ et plus |

*L'adhésion est individuelle.*

Règlement par espèces ou chèque à l'ordre de la Maison de l'architecture  
Centre - Val de Loire.